<u>Compte-Rendu du CA du 04/10/2018</u>:

Absences excusées : Hélène P., Jean-Luc B., Thomas S., Clotilde P.

Ordre du jour :

- 1.) Évolutions financières et situation des comptes au 04/10/2018.
- 2.) Proposition de changement de système de caisse enregistreuse.
- 3.) Bilan sur le Marché Paysan de Septembre 2018.
- 4.) Point sur la préparation du déménagement au Tri-Tout Solidaire.
- 5.) Situations des migrants et caisse de solidarité.
- 6.) Ré-examen de la demande de Fanny.
- 7.) Animation-initiation sur un usage sécurisé et durable des outils informatiques.

1.) Évolutions financières et situation des comptes au 04/10/2018.

Valérie Eloy, prenant désormais en charge la trésorerie d'*Alternatives Solidaires*, a préparé les documents pour le bilan de notre situation financière. Cependant, étant absente, les documents ne sont pas disponibles dans l'immédiat.

Philippe examine donc notre situation financière actuelle sur les différents comptes et livret :

• À ce jour, le solde du compte courant de l'association est de 4235,79 €.

Ce chiffre s'explique du fait que **589,35** € de chèques de producteurs ne sont pas encore encaissés (notamment 3 pour Thomas S., et 1 pour Gonzague B.).

De plus, une commande de **556,39** € a été effectuée pour l'épicerie solidaire, Céline P. nous confirme qu'une facture est à venir.

Cependant, 350,85 € restent à déposer à la banque.

Notre solde réel, au 04/10/2018, est donc de 3440,90 €.

Le bilan est donc relativement positif.

Il s'explique aussi par le virement provenant du Livret NEF, à Caen, d'un montant de 1317,19 €.

• L'association a séparé, en deux comptes distincts, le <u>compte courant de l'association</u>, et le <u>compte Caisse de Solidarité</u>.

Le solde du compte Caisse de Solidarité s'élève à ce jour à 4902,73 €.

Néanmoins 15 € sont à extraire du solde car un chèque de ce montant doit sortir.

Il reste environ 1000 € (1094,90€ exactement) allant à la Caisse Solidarité sur le Livret NEF.

Il est décidé de rapatrier cette somme sur le compte dédié à la caisse de solidarité.

Le solde réel de la caisse de solidarité est donc, au 04/10/2018, de 5982.63€.

2.) Proposition de changement de système de caisse enregistreuse.

Compte tenu des difficultés rencontrées avec la caisse informatisée mise en place par Jean-Luc et des multiples erreurs dans son utilisation, la question d'une solution alternative s'est posée, d'autant que notre installation au Tri-Tout multipliera le nombre d'usagers. Agathe nous propose l'usage d'un <u>logiciel commercial simplifié sur tablette Android</u>.

Le logiciel *Loyverse* (appli gratuite!) permettrait de simplifier la caisse et d'envoyer les données directement au courriel d'inscription de l'association, offrant une synthèse et une collection des ventes automatiques et sécurisées.

Lise propose de fournir une tablette à l'association pour mettre en place l'expérimentation du nouveau système. Si le système convient aux membres du CA et aux adhérents, la tablette restera dans les mains d'*Alternatives Solidaires*.

3.) Bilan sur le Marché Paysan de Septembre 2018.

La deuxième édition du Marché Paysan sur l'espace du *Tri-Tout Solidaire* est un succès. L'impression globale est assez positive. L'ambiance des tables installées sur la verdure a donné un aspect plus chaleureux, convivial et champêtre à l'événement.

- Nous regrettons, en revanche, l'acoustique du concert qui n'était plus audible du public, une fois celui-ci installé aux tables.. C'était néanmoins le choix du groupe qui, d'ailleurs, s'est rapproché des tables dans la journée, à la satisfaction générale
- Davantage de mains, en bénévoles, aurait été souhaité, ne serait-ce que pour les roulements entre les différents postes, ainsi que pour la notation des consommations au bar, qui n'a pas été envisageable cette fois-ci. Plus de bénévoles aurait aussi permis d'aller communiquer avec les convives, notamment pour la présentation de l'association et l'intérêt de ce type d'événement.
- Concernant le système de parking, il ne faudrait pas plus de 2 rangées près du *Tri-Tout*, outre le Parking dans le champ, car peu pratique pour la visibilité et l'accessibilité au *Tri-Tout* et au marché.
- Il faudrait raccourcir la durée de la journée à 16h plutôt que 18h, la journée étant longue et les produits arrivant vite à épuisement.
- En effet, en raison du succès de cette édition, comptant une fréquentation de plus de 200 convives, le manque de certains produits s'est fait ressentir, notamment en riz-au-lait et en grillades.
- Le fonctionnement via les tickets présente une offre intéressante dans la mesure où ce n'est pas un forfait, que chacun peut composer son repas selon ses possibilités, et cela ouvre sur l'accueil de publics plus diversifiés.
- La vente de boissons alcoolisées, comprenant le Cidre et la Bière Bio, a été autorisée par la Mairie de Saint-Pierre-de-Coutances, un permis ayant été demandé en amont.
- *Tri-Tout* a émis le souhait de proposer d'autres marchés de ce type sur le temps estival, ce qui semble impossible au regard des disponibilités des bénévoles et des producteurs sur ce temps, davantage dédié aux vacances annuelles ou aux marchés déjà prévus pour les producteurs. Cela se superposerait aux marchés de Regnéville-sur-mer, qui posent déjà ces questions, et représentent un investissement certain.

Bilan chiffré:

- 180 portions de frites vendues
- 57 assiettes végétariennes (à 2 tickets, mériteraient d'être passées à 3 tickets car frite + grillade représentent 5 tickets !).
- La recette totale représente 1507,50 €

MAIS 1298 $\[\epsilon \]$ de dépenses occasionnées donc, en réalité $\[\underline{209,50} \] \]$, soit environ $\[1 \] \]$ de bénéfice par convive. La répartition des pourcentages entre bénéfices des producteurs et bénéfices de l'association reste donc à revoir. Nous prenons actuellement 15% sur les recettes des producteurs, et, pour cette fois-ci, 20% sur le grilleur car sa recette s'élevait à 360 $\[\epsilon \]$, ce qui nous semble disproportionné par rapport au bénéfice de l'association. Sa rémunération serait à redéfinir pour la prochaine fois.

Le total des ventes de notre épicerie solidaire est de 136 €, soit 13,60 € de marge (10%), ainsi que 140 € de cotisations à l'association.

4.) Point sur la préparation du déménagement au Tri-tout Solidaire.

Tri-Tout Solidaire nous a informé du fait qu'ils ne seront pas prêts à nous accueillir avant Janvier 2019. Il nous faut toutefois réfléchir à une date de résiliation de bail afin de déposer notre préavis de départ auprès de Blandine, la propriétaire du local actuel.

À noter que *Tri-Tout Solidaire* tente de recueillir des fonds, à hauteur de 20 000 €, via une plateforme participative (<u>www.helloasso.com</u>), afin d'aménager les nouveaux locaux. Le projet est ambitieux et nous évoque également des questionnements concernant notre aménagement.

[Collecte participative au lien suivant: https://www.helloasso.com/associations/tritout-solidaire-du-pays-de-coutances/collectes/soutenez-tritout-coutances]

Le CA propose de fixer, pour le moment, notre départ au 1er février 2019, ce qui poserait notre préavis à compter de la fin du mois d'octobre. Le bail au *Tri-Tout Solidaire* s'ouvrirait donc à partir du mois de février 2019.

Dans le cadre du déménagement, nous organisons un tri des documents stockés dans notre local actuel. Philippe et Christine se présentent volontaires pour commencer le tri.

Pour envisager notre installation au Tri-Tout Solidaire, il faudrait :

- Récupérer un plan précis des lieux qui nous seront alloués, au sol et en visuel de face, avec des photographies.
- Savoir quoi mettre comme meubles fixes, pour que nous puissions ranger et organiser notre espace.
- Tout le mobilier de l'espace sera disponible à l'achat des visiteurs, il nous faut aussi penser cela avec une volonté, tout de même, de conserver une armoire et un bar fixes, pour éviter les réorganisations systématiques et peu pratiques. Céline L. ajoute que l'idéal serait de disposer d'une armoire vitrée avec cadenas.
- Réfléchir à la disposition et à la forme des panneaux d'affichage à rédiger pour présenter l'association. La rédaction et la mise en forme sont à effectuer soigneusement en amont.

5.) Situations des migrants et caisse de solidarité.

I- Bilan général

Localement:

Philippe rapporte les éléments qui ont été évoqués lors de la récente réunion du Collectif-50 avec les différentes associations de la Manche (Avranches, Cherbourg, Coutances, Granville, Mortain, Saint-Lô). De notre côté, la situation sur Coutances semble assez satisfaisante pour nos dublinés. Sur 24 dublinés, 16 ont été dédublinés et ont pu procéder à une demande d'asile. Même si 8 personnes n'ont pu être dédublinées, notre action collective, sur le coutançais, reste tout-de-même encourageante.

À noter que les associations saint-loises ne sont pas parvenues à des résultats similaires. Le nombre de familles sans solutions, notamment provenant d'Albanie, reste important ; déboutés ou en procédures de demande d'asile, ces familles sont actuellement regroupées sous des tentes...

Les bénévoles intervenant auprès des migrants hébergés par le CAO ont émis le souhait de mettre en place une association avec une caisse de soutien spécialement dédiée aux migrants. Cela permettrait notamment de soulager un peu notre association, compte tenu de la grande affluence des demandes.

Nationalement : le nombre général des entrants sur le territoire ne cesse de diminuer, en raison de la fermeture accrue des frontières européennes et des retenues aux frontières des pays de départ.

II- Caisse de Solidarité

- Lors du dernier CA, nous avions évoqué la sollicitation des bénévoles intervenus auprès des migrants hébergés par le Préfet au CORE, à Agon-Coutainville, concernant une aide pour 3 couples (6 personnes) effectuant une demande de titre de séjour. Nous avions répondu positivement à cette demande, ainsi qu'à une demande supplémentaire, d'une personne albanaise. Pour ces 7 titres de séjour, nous avons donné <u>750 €</u>, (435€ avaient été collectés par les bénévoles d'Agon et versés à notre caisse de solidarité, qui avait complété) dont 500€ reversés au CSLAM et 250 € répartis entre les 7 personnes.
- Philippe rappelle également la demande de Nadia, du FJT de Coutances, au sujet du jeune S., domicilié dans la communauté *Réjouis-toi* de Coutances. Il a récemment obtenu le droit de travailler et a trouvé un apprentissage au restaurant *La Rose des Sables* de Coutances. L'employeur réclame au jeune de s'équiper lui-même pour travailler. Le besoin s'élève à <u>100</u> €. Le CA répond positivement à cette demande.
- Philippe évoque également le cas d'A. souhaitant un soutien afin de se fournir en vêtements et en produits d'hygiène quotidienne. Il est aussi domicilié dans la communauté *Réjouis-toi* de Coutances, et dispose d'un droit aux allocations de demandeur d'asile et au *Restau' du Coeur*, il demande une aide en attendant l'arrivée de ses droits. Il n'a pas évoqué de montant. Le CA répond positivement à cette demande à hauteur de 100 €.
- Line nous a sollicité pour A., ils souhaitaient être aidés pour son inscription sportive au Volley, le montant était de 200 €. Concernant cette demande, le CA a considéré que la caisse de solidarité devait en priorité répondre aux besoins liés à la demande d'asile et/ou aux difficultés les plus aigûes de la vie quotidienne des migrants et a par conséquent répondu négativement à celle-ci.
- La demande de F.: afghan installé dans la région depuis un certain temps, travaillant sur Coutances, disposant de la protection subsidiaire d'un an renouvelable. Il nous demande de l'aider à payer son ameublement à Coutances, étant donné que son loyer s'élève à 430 €. Le CA lui propose de se fournir en meubles au *Tri-Tout Solidaire* de Coutances, où les prix seront très abordables pour lui, ainsi que de faire une démarche de recherche de colocation afin de diviser son loyer par deux. [F. est venu au local le lendemain du CA; il est reparti avec un chèque de 269€ à l'ordre du Trésor Public, destiné à payer le renouvellement de sa carte de séjour].
- Au dernier CA, nous avions évoqué le cas de 4 jeunes (au moins, voire 6) hébergés mais sans ressources qui, à ce jour, ne disposent toujours d'aucune solution. Nous avions accordé une aide de 75 € par jeune, que nous renouvelons si le besoin se fait savoir. Il y a un projet de scolarisation auquel ils ont le droit car ils ont moins de 24 ans.
- A. qui est interne à La Roquelle est hébergé le week-end à Agon-Coutainville. Une procédure de demande de bourses a été engagée via l'assistante sociale Anne-Lise D, le paiement de la totalité de son internat n'étant pas envisageable.

6.) Ré-examen de la demande de Fanny.

Philippe évoque de nouveau la demande de Fanny concernant Nino et Giorgi. Le bénévolat proposé pour la confection de sacs et de pains fourrés (avec des produits bio, provenant des producteurs), au bénéfice de la caisse de solidarité, est reconsidéré. Pour les pains, il nous semble impossible de mobiliser chaque semaine un adhérent pour assurer leur vente au Bio p'tit marché du mardi à Coutances mais on peut envisager de les proposer à la commande comme les autres produits; pour les sacs, il faudra questionner l'association *Afere* (Fafa) pour savoir si l'on peut récupérer auprès d'eux des tissus permettant leur fabrication. Les sacs pourraient petre proposés à la vente au local, au Bio p'tit marché et dans les fermes de notre réseau de producteurs.

7.) Animation-initiation pour un usage sécurisé et durable des outils informatiques.

Thierry Giard nous propose plusieurs séances d'animation-initiation concernant la prolongation de la vie de nos PC et les techniques de protection de nos données personnelles. Il est spécialisé dans l'usage et l'installation des systèmes d'exploitations libres LINUX.

Ces séances permettraient de découvrir l'outil informatique, de savoir comment l'améliorer et surtout de pouvoir l'utiliser plus durablement sous une forme plus libre. Il s'agirait d'ateliers avec inscriptions pour de petits groupes.

Il propose également l'éventualité de conférences sur divers sujets informatiques, tels que l'obsolescence programmée, la protection des données, l'usage et la vie privée sur le Web... Cette demande intéressante est à considérer pleinement ...

- prochain CA fixé au MARDI 13 NOVEMBRE 19H00 -